

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à ce Forum de discussion sur la sûreté du transport intérieur (Inland Transport Security Discussion Forum) portant sur le thème des aires de stationnement sécurisées (Secure Parking Areas).

L'amélioration des zones de stationnement pour les camions le long de nos routes et autoroutes semble une évidence. Avec des temps de conduite dans une circulation toujours plus dense malgré la crise et dans un climat économique imposant de plus en plus de contraintes, il est logique de permettre aux conducteurs de poids lourds de disposer pour les temps de repos qui leur sont imposés, d'un environnement offrant un certain confort. En raison du nombre d'agressions dont sont victimes les conducteurs de poids lourds, ce confort implique qu'ils puissent aussi disposer de parkings sécurisés.

De même, les marchandises transportées par la route, dont la valeur augmente d'année en année, notamment en raison de la miniaturisation des marchandises de haute valeur dans le domaine technologique, attire la convoitise d'activités criminelles. Les intérêts économiques en jeu nécessitent que les marchandises aussi puissent être sécurisées pendant le temps de repos du conducteur.

Il semble donc logique que les zones de stationnement suivent la même tendance que celle que l'on constate pour les habitations, les bureaux, les usines ou les entrepôts, pour lesquels les mesures de sécurité se renforcent d'année en année.

Cette évolution ne se fait cependant pas sans certaines difficultés. Si je prends l'exemple de la Belgique, qui m'est le plus familier, force est de constater que les projets ont du mal à se concrétiser. Un seul parking sécurisé construit à l'initiative des autorités publiques, d'ailleurs encore inachevé, s'est ouvert fin 2012, et a rapidement fait l'objet de critiques des organisations syndicales du transport, qui le jugent trop cher, trop peu équipé et trop peu sécurisé.

Je pense que ce problème n'est pas propre à la Belgique. En réalité, tant le secteur public que le secteur privé se trouvent partout confrontés à diverses difficultés pour aménager de nouvelles zones de stationnement sécurisées le long du réseau routier. Il faut trouver de nouvelles aires disponibles ou modifier des concessions existantes. Les démarches administratives sont nombreuses pour des investissements dont la rentabilité n'est pas toujours prouvée. Quelles sont les attentes des clients en matière de sécurité et de confort ? Car il semble évident que la sécurisation d'un site ne suffira pas comme seul argument pour attirer la clientèle. La qualité des aménagements sera déterminante.

Comment garantir cette qualité ? Il semble que l'on ait atteint un consensus au niveau international pour la classification des parkings en différentes catégories tant sur le plan du confort que de la sécurité. Encore convient-il de déterminer le meilleur moyen pour fixer des normes ou des critères de qualité. Comment évaluer les aménagements des parkings et comment les certifier ? Quel rôle le secteur lui-même ou des auditeurs externes doivent-ils jouer dans ce processus ?

L'accessibilité des parkings sécurisés est un autre problème. Ils doivent idéalement être situés le long des routes ou autoroutes ou à proximité de celles-ci et être faciles d'accès pour des poids lourds. Une signalisation adéquate pour amener la clientèle potentielle vers ces parkings sécurisés me semble aussi un élément important, tant pour leur attrait commercial que pour la sécurité routière.

Et puisque notre Forum est axé sur la sûreté, il faut aussi se poser la question de savoir quelle méthode adopter pour atteindre l'objectif poursuivi, à savoir sécuriser les conducteurs et la marchandise transportée. Est-il préférable de recourir à une garde armée ou à une surveillance par caméras ? Lorsque l'on parle de parkings sécurisés, on a tendance à penser en termes d'enceintes, de clôtures, éventuellement électrifiées. Ce concept médiéval de "citadelle" est-il le seul efficace ou des nouvelles technologies peuvent-elles aboutir à des résultats aussi efficaces dans un environnement plus convivial ? Les spécialistes des forces de police, de l'industrie et des technologies du futur pourront certainement nous apporter un éclairage sur cet aspect.

Tous les orateurs présents à ce Forum de discussion sont des acteurs à titres divers dans le domaine des parkings sécurisés. Ils aborderont les diverses facettes de ce dossier complexe et je ne doute pas que dans leurs interventions et dans les discussions qui suivront, les différentes questions que j'ai soulevées seront évoquées et débattues.

J'espère que ces débats seront enrichissants pour tous. Je vous souhaite un fructueux Forum de discussion et je passe la parole à notre hôte, Madame Eva Molnar, directrice de la Division Transport de la CEE-ONU.